

RECRUTEMENT D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

La municipalité n'ayant reçu aucune candidature lors d'un premier appel, le conseil a décidé de procéder à une seconde invitation auprès de la population.

Le CCU est composé de personnes provenant du secteur du lac Trois-Saumons et du secteur village. Actuellement, le candidat choisi devra représenter le secteur village.

Le but du CCU est entre autres, de formuler des recommandations au conseil lors de demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme. Il doit également fournir son opinion et recommandation sur tout dossier que peut lui soumettre le conseil.

D'ici quelques semaines, le CCU devra procéder à l'étude du nouveau plan ainsi que des projets de règlements d'urbanisme de la municipalité. Ces documents devront être adoptés par le conseil suite à des consultations publiques, au plus tard en septembre 2014. La fréquence des réunions sera plus importante qu'à l'habitude et il faudra prévoir environ deux réunions par mois d'ici la fin du mois d'août 2014. Les réunions se tiennent le soir, à la journée fixée par le comité. Aucune rémunération n'est prévue pour la participation à ce comité.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature peuvent le faire, d'ici le 30 mai 2014, en faisant parvenir, par la poste ou par courriel, leur nom, adresse et numéro de téléphone.

Le conseil nommera, lors de la réunion régulière du 2 juin prochain, la personne retenue pour occuper ce poste. Saisissez l'opportunité de vous impliquer pour la collectivité !

Pour information, vous pouvez contacter Monsieur Serge Roussel au téléphone 418-598-3368, poste 202 ou encore par courriel à administration@saint-aubert.net

CANDIDATURES POUR LE COMITÉ LES FLEURONS DU QUÉBEC

Le 5 mai dernier, le conseil municipal a accepté d'adhérer au projet des Fleurons du Québec, 9^e édition, pour les années 2014 à 2016. Il s'agit d'un programme national de classification horticole qui existe depuis 2006. Ce dernier aide à soutenir les municipalités dans le développement durable et l'amélioration du paysage.

Suite à l'acceptation de ce projet, un comité de gestion doit être formé de 5 personnes, dont 2 citoyens, un élu et les responsables de la mise en place du projet, Mesdames Barbara Gauthier et Marie-Thérèse Pelletier.

Pour les personnes intéressées à faire partie de ce comité, vous avez jusqu'au 30 mai prochain pour poser votre candidature, soit par courriel à urbanisme@saint-aubert.net ou par téléphone au 418-598-3368 poste 205. Le comité sera formé lors de la réunion du 2 juin prochain.



RECYCLE TON VÉLO

La municipalité de Saint-Aubert en collaboration avec Le Vélo Vert offre une période de récupération de vélos usagés du 20 au 30 mai 2014. La collecte se fera au garage municipal entre 7h30 et 16h30, du lundi au vendredi.

Le Vélo Vert récupère les vélos usagés en les reconditionnant et les remettent en vente à prix modique.



COLLECTE DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES

Jusqu'au 31 mai 2014, vous pouvez vous départir de vos appareils électroniques et électriques tels que :

Télévisions, magnétoscopes, systèmes de son, projecteurs, télécommandes, photocopieurs, téléphones, chargeurs de piles, outils et moteurs électriques, fours micro-ondes, petits électroménagers, ordinateurs, boîtiers, serveurs, ordinateurs portables, écrans, imprimantes, cartouches d'encre, numériseurs, claviers, souris, câbles d'ordinateur, téléphones cellulaires, télécopieurs et autres.

Il est possible de déposer vos appareils entre 7h30 et 16h30, du lundi au vendredi, au garage municipal de Saint-Aubert.

NOUVEAUTÉ

Il sera bientôt possible de se procurer un « écobaril » (baril de récupération d'eau de pluie) à la municipalité de Saint-Aubert.

Cet écobaril a une capacité de 200 litres et permet de recycler l'eau de pluie tout en diminuant votre consommation d'eau potable. De plus, cette méthode permet de diminuer l'apport de phosphore dans les cours d'eau.

Le prix unitaire d'un baril est de 49,95 \$ plus taxes. Pour se prévaloir de ce prix, nous devons obtenir le nom de 50 personnes intéressées. Pour ce faire, contactez Madame Marie-Thérèse Pelletier au 418-598-3368 poste 204, avant le 13 juin 2014.

CONFÉRENCE GRATUITE : COMPRENDRE LA MALADIE D'ALHZEIMER

Que vous soyez touché de près ou de loin par cette maladie ou que vous soyez aidant naturel, voici une occasion de vous renseigner sur le sujet. Veuillez vous inscrire car les places sont limitées.

Sujets abordés : Signes et symptômes, facteurs de risque, médication et recherche, comparaison avec le vieillissement normal, etc.

CONFÉRENCIÈRE INVITÉE : Madame Annie Loubier, Société Alzheimer Chaudières-Appalaches

DATE : 22 mai 2014 **HEURE** : 18h30 à 20h00

LIEU : Salle du conseil municipal (14, rue des Loisirs, Saint-Aubert)

Pour inscription : Madame Marie-Thérèse Pelletier au 418-598-3368 poste 204 ou Madame Line Grenier au 418-598-9955

